ORGANISATION ECO-RESPONSABLE DES EVENEMENTS INTERNES

CROS PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

RD 548 PARC CLUB DE L'ARBOIS

13480 CABRIES

Voir le site internet

Auteur : Catherine Mazzella
catherinemazzella@franceolympique.com

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le Comité Régional Olympique et Sportif Provence Alpes Côte d'Azur a décidé de s'inscrire dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations en Mai 2020.

Cette démarche va permettre au Comité Régional Olympique et Sportif Provence Alpes Côte d'Azur de structurer sa stratégie Responsabilité Sociétale des Organisations, de l'intégrer dans son fonctionnement, et de développer une démarche d'amélioration continue tout en sensibilisant ses adhérents afin de les accompagner dans leur propre démarche.

Dans le cadre ce projet, le Comité Régional Olympique et Sportif Provence Alpes Côte d'Azur a souhaité se rapprocher de l'ADEME Provence Alpes Côte d'Azur , acteur régional incontournable du Développement Durable.

Ce rapprochement est né du besoin du CROS Provence Alpes Côte d'Azur de monter en compétences et de s'entourer de « sachants » pour structurer sa démarche et également de la volonté d'interagir avec des acteurs territoriaux pour apporter un accompagnement de qualité à ses adhérents et enfin dynamiser le mouvement sportif sur cette thématique majeure et d'avenir.

LA RSO, CŒUR DE CIBLE DES ORGANISATIONS SPORTIVES

De part leur activité d'utilité sociale, leur statut associatif voire la délégation de mission de service public confiée aux fédérations, les organisations sportives mettent en œuvre des actions Responsabilité Sociétale des Organisations depuis toujours. La responsabilité sociétale est donc loin d'être une nouveauté pour le Mouvement sportif. Elle est inscrite dans son ADN.
La Responsabilité Sociétale des Organisations replace l'Homme au cœur des préoccupations des organisations et les engage de fait à prendre en considération, en lien étroit avec leurs parties prenantes, les impacts positifs et négatifs de leur activité sur leur environnement physique, matériel et humain.

LA RSO, CŒUR DE CIBLE DES ORGANISATIONS SPORTIVES
La démarche du Comité Ragional Olympique et SPortif Provence Alpes Côte d'azur consiste à entamer une démarche en interne pour monter en compétences dans le but de pouvoir proposer une accompagnement à ses adhérents (les ligue ste les comités régionaux des disciplines délégataires et affinitaires). LM eComitée Régional Olympique est sportif Provence Alpes Côte d'Azur en tant qu'organe déconcentré du Comité National Olympique et Sportif Français, a pour mission l'accompagnement des ses adhérents sur les thématiques déléguées (Sport-Santé, Citoyenneté, Professionnalisation Formation et politiques Publiques). Le Développent DUrable prends de plus en plus d'ampleur dans la stratégie de développement et d'action du mouvement Olympique et sportif et étant transverse touche toutes ces thématiques.

Cette fiche action a été rédigée dans le cadre de l'accompagnement du Comité Régional Olympique et Sportif Provence Alpes Côte d'Azur par RSE Sport. Cet axe d'action est primordial pour la structure et vise à organiser les temps forts du Comité Régional Olympique et Sportif Provence Alpes Côte d'Azur ainsi que les évenments inhérents au différentes thématiques (Sport-Santé, Citoyenneté, Formation et Education) de manière eco-responsable tant au niveau de la mobilité que de la réduction des déchets que du choix des prestataires. Cette fiche action concerne aussi bien des événements en présentiel qu'en distanciel.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Organiser les évenements avec une démarche éco-responsable

Résultats quantitatifs

Les événements concernés : Assemblée Générale (1), Séminaire des Ligues et Comités(1), Voeux du CROS (1), Bureaux Exécutifs,(10) Conseils d'administration (3), Séminaire du Conseil d'administration (1)

Résultats qualitatifs

Le Comité Régional Olympique et Sportif Provence Alpes Côte d'Azur a pour objectif d'organiser ses temps forts (temps souvent institutionnels) avec une démarche écoresponsable à savoir : privilégier le co-voiturage, choisir des prestataires proche du lieu, proposer du recyclage sur le lieu de l'événement et sensibiliser les adhérents
Une charte est en cours de rédaction pour répertorier toutes les étapes nécessaires à la mise en place d'évènements éco-responsables : mobilité (co-voiturage), déchets (tri), choix des prestataires (repas notamment)

La mise en place de cette démarche sur les temps forts du CROS permettent de diminuer l'impact environnemental de la structure mais également de sensibiiser la gouvernance et les salariés.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Pour exemple : Assemblée Générale CROS

Intégration de démarches éco-responsables dans l'organsisation et la préparation de l'événement pour réduire l'impact carbone et la production de déchets :

- Lieu : choix du lieu pour réduite le temps de trajets d'un maximum de participants ou tout du moins d'équilibrer les tajets des adhérents

- co-voiturage

- choix du prestataire notamment de bouche

Dans l'envoi de l'invitation aux adhérents est prévu un paragraphe de sensibilisation notamment concernant la mobilité.

Cette Assemblée se dérouelera à St Maximin dans le département du Var, point plutôt central et permettant de réduire le temps de trajets des ahérents venant des 6 départements.

Planning

Date : 12/04 /2023

Moyens humains

3 salariés : le directeur, l'assistante administrative et comptable et une assistante de projets

Un comité de pilotage composé d'élus.es

Moyens financiers

non connu

Moyens techniques

Site de co-voiturage : caroster.io - lien diffusé dans l'invitation de l'Assemblée Générale

Tri séléctif sur le lieu : poubelles Jaune (emballages) et Verte (verre) avec affichage

Choix du prestataire de bouche : traiteur local (près du lieu de l'événement) utilisant des produits locaux

Partenaires mobilisés

Aucun

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Mobilisation des acteurs en interne (salariés & gouvernance) et externe gâce à la communication : le Comité de pilotage RSO a eu à coeur d'impliquer les salariés et les membres du conseil d'administration.

Pour cela, ils sont fortement incités à participer au co-voiturage proposer, comme à porter une attention particulière au tri des déchets. Par ailleurs, certains salariés et élus ont participé à deux fresques : la fresque de la mobilité et la fresque des déchets.

Le CROS a également mis en place un recensement des référents RSO au sein de ces adhérents pour connaître les perosnnes ressources, les sensibiliser à l'organisation d'événements eco-responsable en faisant le relais d'acteurs sur le territoire (Match For Green, Relais Vert par exemple) mais également en faisant la promotion du Label Développement Durable le Sport s'engage.

Par ailleurs, une charte d'organisation d'événements éco-responsable est en cours d'élaboration. Elle prend la forme d'un tableau récapitulant tous les postes importants et sur lesquels un levier d'action est possible en terme de développement durable. Lorsque cet outil sera finalisé, il sera diffusé au référents RSO identifié pour faciliter l'organisation de leurs événements.

Difficultés rencontrées

Aspect financier et résistance au changement.

La résistance au changement se manifeste par les contraintes que peuvent représenter ces actions (changement des habitudes) mais également dans le manque d'espoir des acteurs. En effet, ils considèrent souvent que ce sont aux "grandes" structures et au pouvoir publics d'agir en amont et sont convaincus que leurs actions n'auront que peu d'impact. Ils n'ont donc parfois que peu de motivation et ne voit pas d'intérêt à ce que eux fassent attention et pas les grands acteurs qui pourraient faire évoluer la situation plus rapidement. Il est donc nécessaire d'inverser cette tendance par de l'information et de la sensibilisation pour leur faire réaliser que nous pouvons tous apporter notre pierre à l'édifice et que c'est utile.

Recommandations éventuelles

Favoriser les temps de sensibilisation et l'implication des salariés par l'information

Nommer un représentant Responsabilité Sociétale des Oganisations au sein de la gouvernance et un au sien des salariés

Proposer des outils facilitant l'organisation d'événements éco-responsable

Valoriser la plateforme RSO du CNOSF : autodiagnostic et boite à outils

---

Mots clés

ACHAT DURABLE | COLLECTE DES DECHETS | ASSOCIATIONS | CONSOMMATION DURABLE | GASPILLAGE ALIMENTAIRE | EMPLOI LOCAL | MANIFESTATION ECORESPONSABLE | BIODECHET | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Avril 2023

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Emilie LE FUR

emilie.lefur@ademe.fr

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur